

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2018

FIN DE VIE DIGNE - (N° 517)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 49

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 4

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« Personne n'est tenu de soutenir une pulsion de suicide. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le suicide est la première cause de décès en France, selon Observatoire National du Suicide, plus de vingt-cinq Français se donnent la mort chaque jour. Il est universellement reconnu comme un fléau. Pourquoi ici l'encourager ?